

Image not found or type unknown



Service médiation - Assurances

Par **bibavox**, le **10/12/2015** à **10:04**

Une compagnie d'assurance est-elle obligée de se doter d'un service médiation qui lui est propre sachant qu'elle dispose déjà d'un médiateur "sectoriel" (médiateur de l'Assurance) ?